



26 avril 2021

## **Soutenir les transports publics pour lutter contre le changement climatique et l'exclusion sociale**

**Le conseil d'administration de l'UTP du 11 mars a adopté une position « Les transports publics sont déterminants pour lutter contre le changement climatique et l'exclusion sociale ». Dans ce texte, l'organisation émet plusieurs propositions pour soutenir les transports publics, qui permettent la mobilité des citoyens tout en favorisant la protection de l'environnement et l'inclusion sociale.**

A l'heure de l'examen de la loi « Climat et résilience » et de l'adoption du Green Deal, la France et l'Union européenne doivent soutenir une offre de services de mobilité propre et pertinente en tout point de leur territoire pour contribuer à la lutte contre le changement climatique tout en veillant à l'inclusion sociale de tous les citoyens.

Pour conserver et faire progresser la dynamique des transports publics urbains et ferroviaires, l'UTP estime qu'il convient d'encourager les citoyens à changer de comportements en matière de mobilité. Dans cet objectif, l'UTP propose plusieurs actions :

- adapter et de redéployer l'offre de transports et sa tarification dans une logique de complémentarité des modes ;
- amplifier les actions du plan de relance pour régénérer le réseau ferroviaire, soutenir les transports urbains en site propre et les infrastructures de services favorisant l'intermodalité et les mobilités, développer des services express métropolitains ... ;
- concrétiser rapidement les évolutions prévues par la loi d'orientation des mobilités (accompagnement des nouvelles autorités organisatrices de mobilité dans leur prise de compétences sur les « zones blanches », développement de MaaS, ouverture à la concurrence des services routiers en Île-de-France et des services ferroviaires, etc.) ;
- doubler le montant de l'appel à projets TCSP et le passer à 1 milliard d'euros ;
- négocier un assouplissement des règles de financement public pour le verdissement des flottes avec la Commission européenne pour faire passer de 40 % à 80 % la prise en charge des surcoûts liés aux nouvelles technologies (électrique ou hydrogène).

[Consulter la position](#)

### **Contacts presse**

Claude Faucher - Délégué général - 01 48 74 73 04.

Stephanie Lopes d'Azevedo - Département affaires économiques et techniques - 01 48 74 73 28.

Dominique Fèvre - Département Valorisation et Communication - 01 48 74 73 46.

**L'UTP.** L'Union des Transports Publics et ferroviaires (UTP) est l'organisation professionnelle des entreprises de transport public. L'UTP représente près de 170 entreprises de transport urbain, soit 100 000 salariés et une trentaine d'entreprises de la branche ferroviaire, soit 160 000 salariés répartis sur le territoire français. Elle négocie les conventions collectives de branches, représente la profession et défend les intérêts collectifs des adhérents.



UTP 17, rue d'Anjou 75008 Paris T +33 (0)1 48 74 63 51 F + 33 (0)1 40 16 11 72

[www.utp.fr](http://www.utp.fr)

## Télécharger le document

[Position\\_changement\\_climatique\\_et\\_exclusion\\_sociale.pdf](#)

**URL source:** <https://www.utp.fr/newsletter/soutenir-les-transports-publics-pour-lutter-contre-le-changement-climatique-et-l'exclusion>